

refusât de concourir. En outre, il serait facile de leur faire comprendre qu'une semblable exposition est pour le plus grand avantage de l'instruction publique en général et de la religion en particulier, en démontrant d'une manière péremptoire que l'instruction donnée par les catholiques vaut au moins celle donnée par les protestants.

"Maintenant, que faudrait-il pour arriver à ce résultat désirable? Il suffirait, suivant moi, et comme point de départ, que chaque école élémentaire et chaque maison d'éducation secondaire ou supérieure fissent faire, sur papier de grandeur uniforme, les compositions de fin d'année, de quelque nature qu'elles fussent, et les transmissent aux inspecteurs d'écoles, ou directement au département de l'instruction publique.

"Il y aurait d'abord une exposition provinciale, et tous les produits qui mériteraient au moins une mention honorable dans l'opinion des juges de l'exposition seraient placés en exposition permanente dans chacune de nos écoles normales. L'avantage d'une semblable exposition n'a pas besoin d'être démontré: tout le monde conviendra que cela serait le plus grand honneur pour l'instituteur que de voir les produits de son école prendre place dans cette exposition; et, en outre, une véritable source d'avantages matériels pour lui, puisque ce serait sans contredit le moyen le plus effectif de faire apprécier son mérite, non-seulement dans la localité où il enseigne, mais encore dans la plupart des autres localités de la province.

"L'émulation que créerait dans les différentes municipalités une telle organisation aurait pour résultat indubitable l'amélioration des écoles qui existent déjà, et la fondation de nouvelles sur un pied réellement supérieur.

"Enfin, ces expositions permanentes dans les écoles normales seraient le plus puissant motif de ralliement pour les instituteurs, qui, à l'époque des conférences, viendraient comparer le résultat de leurs méthodes d'enseignement avec celles de leur confrères. Elles offriraient également la plus grande facilité à ceux des étrangers qui visitent notre pays, et qui veulent avoir une idée claire et précise de l'état de l'instruction publique, ainsi que de l'efficacité du système en opération dans cette province."

A la suite de ces quelques considérations, M. U. E. Archambault, secondé par M. F. X. P. Demers, propose, et il est unanimement résolu:

"1o. Que cette Association a vu avec plaisir le pouvoir qui a été donné au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de nommer une commission pour l'établissement et le maintien d'expositions scolaires;

"2o. Que cette même Association verrait avec le plus vif plaisir l'honorable Surintendant de l'instruction publique profiter du pouvoir que lui confère la loi, pour demander au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de nommer au plus tôt cette commission;

"3o. Qu'un comité composé de M. l'abbé Verreau, de MM. A. D. Lacroix, J. O. Cassegrain, du mouleur et du secondeur, soit autorisé à préparer une requête dans le sens de la résolution précédente, et à l'adresser à l'hon. Surintendant de l'instruction publique."

M. l'abbé Verreau, M. Valade, MM. les inspecteurs d'écoles MacMahon, Grondin et Caron parlent hautement en faveur de l'idée émise par M. Archambault et du plan que ce dernier suggère. Comme lui, ils reconnaissent qu'une exposition scolaire permanente serait de nature à promouvoir l'instruction dans la province; qu'elle offrirait à l'instituteur le précieux avantage de faire apprécier ses services, et de se tenir au courant des progrès de l'instruction; qu'enfin, elle attirerait l'attention du public, et serait sans aucun doute le moyen le plus efficace de préparer l'opinion publique à l'adoption de toute mesure

qui tendrait à élever le niveau intellectuel dans le pays.

M. J. T. Dorais donne avis de motion qu'à la prochaine conférence il proposera un vote ayant pour objet de protester énergiquement contre certaine formule injurieuse aux instituteurs, laquelle est contenue dans l'"Acte pour amender de nouveau les lois de l'instruction publique en cette province."

M. J. Ahern fait lecture d'un *Essai sur les Banques et leurs opérations*.

Les principaux chefs sur lesquels il s'est surtout appuyé sont les suivants:

Ce que c'est qu'une banque—Diverses espèces de banques: banques de dépôt, banques de circulation—Division du capital; capital réel, capital fictif—Création du crédit—Utilité des banques—Services qu'elles rendent à l'industrie—Effet de la circulation des billets sur le commerce—Conséquences funestes d'une trop grande émission de billets—Jusqu'à quel point une banque peut émettre des billets.

M. Ahern a traité ces différents points avec méthode et clarté. Il a su, par des allusions pleines d'à-propos, jeter du charme sur une matière aussi aride, et s'est élevé à des considérations d'économie sociale d'un ordre tout à fait supérieur.

M. C. O. Caron, secondé par M. J. Ahern, propose, et il est résolu:

"Que la séance soit ajournée jusqu'au dernier vendredi de mai prochain, à 10 heures de l'avant-midi."

J. O. CASSEGRAIN,
Secrétaire.

Rapport sur les travaux de l'Association depuis le 26 mai 1875 jusqu'au 26 mai 1876, par A. D. Lacroix.

(SÉANCE DU 26 MAI 1876)

SUJETS DE DISCUSSION

1o. Quelle est la méthode la plus prompte de faire acquérir l'orthographe *syllabique* aux enfants?

2o. Est-il préférable d'appliquer à la discipline dans les écoles le *système monarchique* ou le *système républicain*?

3o. L'instituteur étant censé tenir dans sa classe la place du père de famille, n'est-il pas par là même autorisé à infliger des punitions personnelles lorsqu'il le juge nécessaire?

4o. L'enseignement oral devrait-il être adopté pour inculquer aux enfants les premières notions de géographie et d'histoire?

5o. Doit-on exiger de l'élève les réponses mêmes du texte, ou bien l'équivalent?

6o. Est-il opportun d'établir des retraites pédagogiques?

7o. Est-il préférable que le professeur corrige lui-même les devoirs des élèves ou qu'il les fasse corriger par les élèves eux-mêmes?

8o. Doit-on récompenser le travail quotidien des élèves, et par quels moyens le faire?

9o. Quel est le meilleur traité d'histoire du Canada dont on puisse faire usage dans nos écoles?

10o. L'enseignement simultané d'un grand nombre de matières dans les écoles est-il nuisible aux progrès des élèves?

11o. Quelle grammaire anglaise conviendrait le mieux pour l'enseignement de l'anglais dans nos écoles françaises?

12o. Quels sont les moyens les plus propres à exciter l'émulation chez les enfants?

13o. Quels moyens doit employer l'instituteur pour habituer ses élèves à raisonner ce qu'ils apprennent et ce qu'ils font?

14o. Serait-il important d'enseigner l'économie sociale dans nos écoles? A quel degré d'instruction l'élève pourrait-il commencer cette étude?